



Incendie - Manipulation d'extincteurs en unité mobile



● Présentation de la formation

Notre formation permet à votre personnel d'appliquer les consignes de sécurité et de mettre en œuvre les différents moyens de premiers secours à disposition pour lutter contre un début d'incendie dans votre établissement.

On estime qu'il ne faut que 3 minutes pour qu'un feu se transforme en incendie et devienne incontrôlable.

Il est primordial de former son personnel à intervenir efficacement pour définir les rôles de chacun, créer des automatismes, limiter la panique et ainsi, contrôler un incendie.

● Objectifs de la formation

A l'issue du stage, le stagiaire est capable de connaître les principes d'intervention sur feu. Il doit pouvoir faire face à un feu naissant en appliquant les consignes d'extinction adaptées.

Mais aussi reconnaître les différents types d'extincteurs, adapter sa réaction à la situation, donner l'alarme, mettre en œuvre un extincteur et intervenir sur un départ de feu.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé



DURÉE

1 heure et 30 minutes



LIEU ET DATE

Dans vos locaux
Dates sur demande



DÉLAIS D'ACCÈS

Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours



MODALITÉS

Disponible sous format présentiel



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 300 € / Groupe

Devis sous 24 h



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Pratique avec extincteurs de service (Eau Pulvérisée, Poudre et CO2).
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Livrets stagiaires. Evaluations.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Cas concrets et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation
- Inscription de la formation sur le registre de sécurité de l'entreprise.



RENOUVELLEMENT

La CARSAT préconise un Recyclage de formation Incendie - Manipulation d'extincteurs en unité mobile **tous les ans.**



THÉORIE :

- Alarmer et Alerter.
- Le triangle et les classes de feux.
- Fonctionnement et moyens d'extinction.
- Attaquer le feu en milieu clos.
- Les obligations légales.
- Les causes de départ d'incendie.
- La combustion et le triangle du feu.
- Les modes de propagation d'incendie
- Les effets du feu.
- Les classes de feux.
- Les principes de l'attaque du feu.
- L'organisation de l'intervention.
- La mise en œuvre des moyens d'intervention.
- Le triangle du feu.
- Les extincteurs.
- Sensibilisation à l'organisation de l'évacuation.
- Les différents types d'extincteurs et leur utilisation.

PRATIQUE :

- Exercices avec extincteurs (eau/CO2).
- Exercices de manipulation des extincteurs (1 appareil par Stagiaire) sur foyer écologique au gaz. Cette configuration permet aux stagiaires une mise en situation réelle du danger de la fumée et de la chaleur
- Types de foyers : Corbeille, écran plat, étagère, gazinière, hotte, armoire électrique, etc.
- Le danger des fumées : Opacité / Chaleur / Toxicité.
- Mise en situation face à un début d'incendie devant lequel le stagiaire devra :
- Identifier le feu Effectuer les coupures d'urgence.
- Donner l'alarme ou alerter les secours.
- Choisir et utiliser le bon extincteur.

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

Selon l'article R. 4227-39 du Code du travail, la consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices, qui doivent avoir lieu au moins tous les six mois, au cours desquels le personnel apprend notamment à se servir des moyens de premier secours. Notre formation extincteur répond aux exigences du code du travail et à la réglementation en vigueur (INRS).

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19.

Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



www.acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Organisme de formation certifié QUALIOPI et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.